

Paris, le 23 octobre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campements de migrants : les maires attendent du gouvernement des actes et des moyens à la hauteur des enjeux

Depuis un an, des maires de France sollicitaient une rencontre avec le gouvernement afin d'évoquer ses responsabilités en réponse à la mobilisation des structures d'hébergement d'urgence et à la constitution de campements de migrants qui génèrent des drames humains quotidiennement.

La rencontre, qui a enfin pu avoir lieu le 14 octobre en présence du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et du ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, a clairement mis en lumière la convergence des constats et des demandes des élus.

Les maires ont rappelé la compétence de l'Etat en matière d'asile et d'hébergement, son obligation d'y répondre et la nécessité d'une meilleure coordination et d'une approche globale sur le territoire national.

Dix-huit mois après leur premier cri d'alarme, rappelé la semaine dernière dans une tribune conjointe, les maires demandent une accélération des réponses concrètes.

Les constats partagés par les maires

- Face à l'urgence, les maires engagent de manière croissante des moyens municipaux pour déployer des services relevant de la compétence de l'État en matière d'urgence sociale et d'hébergement. Aucun maire ne souhaite remettre en cause cette volonté d'agir aux côtés de l'Etat.
- Le besoin de concertation avec les élus locaux et la nécessité d'une d'approche globale dans les solutions apportées pour plus d'efficacité collective : compréhension des parcours, répartition équitable de l'offre d'hébergement, évaluation des politiques conduites, renforcement de l'accompagnement en santé mentale.
- La réponse durable et efficace à la constitution d'un campement ne consiste jamais à l'évacuer de manière « sèche », mais à établir un diagnostic de la situation des personnes et à l'orientation de ces dernières vers les dispositifs de prise en charge adaptés et durables.
- le manque de structures d'hébergement à l'approche de la période hivernale accroît encore davantage l'urgence à agir en la matière.

Les demandes des maires

- Que le gouvernement propose une répartition territoriale équilibrée des demandeurs d'asile et des réfugiés qui doit s'appuyer sur un diagnostic prenant en compte les données économiques, sociales et financières des territoires et leurs capacités à prendre en charge ce type de public.
- Que le gouvernement neutralise au sein de la procédure de contractualisation financière les dépenses engagées par les collectivités, et qu'elles s'engagent à poursuivre de manière volontariste à mesure de leurs moyens.

- Que le gouvernement précise sa position sur la situation des personnes « dublinées » qui subissent le système inopérant des accords de Dublin et se trouvent dans une impasse au regard de leur demande d'asile en France.

Les maires prennent note de l'engagement du gouvernement à poursuivre le dialogue et proposent qu'une prochaine rencontre examinant les pistes d'actions proposées puisse se tenir dans les meilleurs délais avant le commencement de la période hivernale.

Liste des signataires

Nathalie APPERE, Maire de Rennes

Martine AUBRY, Maire de Lille

François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France, Maire de Troyes

Philippe BOUYSSOU, Maire d'Ivry-sur-Seine

Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers

Dominique GROS, Maire de Metz

Anne HIDALGO, Maire de Paris

Jean-Luc MOUDENC, Président de France urbaine, Maire de Toulouse

Éric PIOLLE, Maire de Grenoble

Roland RIES, Maire de Strasbourg

Johanna ROLLAND, Maire de Nantes

Laurent RUSSIER, Maire de Saint-Denis